

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

**Arrêté du 7 décembre 2017
conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères
pour actes de bravoure et de dévouement**

NOR : EAEA1728082A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment son article 4 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

I - Echelon or

- M. Philippe THEULEAU

II - Echelon argent

- M. Cédric PRIETO

III - Echelon bronze

- Mme Annie BARBOT
- Mme Delphine BARRE
- M. Edouard BASAGUREN
- M. Arnaud de BENQUE d'AGUT
- M. Edouard BESLAY
- M. Ramón BOLDU TERRADAS
- Mme Laetitia BORGES
- M. Juni BULABULA AWAZI CONSTANTIN
- M. Olivier GOEURY
- Mme Mélodie GRIFFON
- Mme Sylvie GUEDAH, née ENJALBAL

.../...

- Mme Cécile HERRMANN

- M. Jacques HLISNIKOVSKY
- M. Georges KIEFFER
- Mme Gisèle MANICH, née CACHAU
- Mme Frédérique MORCILLO
- M. Josep NAVARRO QUINTANA
- M. Philippe NOËL
- M. Stéphane PARIS
- M. Pierre PEREIRA
- Mme Angèle PEREZ, née MALDONADO
- M. Julien PERRIER
- Mme Gloria PINO
- Mme Sylvie PLAYOUT, née DELPLACE
- M. Jean-François PONCE
- M. Cyrille ROGEAU
- M. Hervé SALAÛN
- Mme Noémie SALGUEIRO
- Mme Sylvie TRISTAN

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 7 décembre 2017

Jean-Yves LE DRIAN